

**COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 MARS 2012**

Compte rendu de la précédente réunion : adopté

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2011.**

Vote à l'unanimité du compte de gestion 2011, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011.**

Vote à l'unanimité.

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses réalisées : 217 359,54

Recettes réalisées : 133 892,57

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses réalisées : 193 987,57

Recettes réalisées : 395 365,98

**AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011.**

Vote à l'unanimité.

Résultat reporté en fonctionnement : 117 911,44

Résultat reporté en investissement : 83 466,97

Affectation complémentaire en réserve : 83 466,97

**TAUX D'IMPOSITION 2012.**

Vote à l'unanimité.

* Taxe d'habitation :	6,43 %
* Taxe foncière (bâti)	10,33 %
* Taxe foncière (non bâti)	24,78 %

**SUBVENTIONS ALLOUEES A DIVERSES ASSOCIATIONS.**

Vote à l'unanimité.

ADMR ST JEAN DE LOSNE	200,00 €
ASSOCIATION LAPERRIANE	1 300,00 €
A.S.U.J.L.	100,00 €
ASSOCIATION AUTOMNE MUSICAL EN VAL DE SAÔNE	100,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE MULTISPORTS – SECTION JUDO*	500,00 €
SPA REFUGE DE JOUVENCE	90,00 €
CLUB DE CANÔE-KAYAK DE SAINT-JEAN-DE-LOSNE*	200,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	721,00 €
A.FOR.BAT.	200,00 €
C.F.A. LA NOUE	200,00 €

\* Subvention versée après présentation du bilan comptable. Délai accordé : fin avril 2012.

**BUDGET PRIMITIF 2012.**

Vote à l'unanimité.

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 427 903,11

Recettes : 427 903,11

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 263 812,14

Recettes : 346 513,44

**SICECO – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR FONDS DE CONCOURS.**

Lors du dernier Comité Syndical du SICECO, il a été décidé de mettre en place la procédure des « fonds de concours » pour permettre aux communes de financer leurs contributions aux travaux du SICECO en section d'investissement.

Cela implique pour la commune de prendre une délibération pour chaque devis de travaux neufs (éclairage public, extensions de réseaux, enfouissement du réseau électrique) indiquant que la contribution sera versée au SICECO par fonds de concours.

Ce dispositif n'inclut pas les travaux d'enfouissement du réseau France Télécom.

**TRANSFERT D'UNE CLASSE DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAÔNE A LAPERRIERE-SUR-SAÔNE ET PROJET DE CONSTRUCTION.**

Réunion des Maires de Laperrière-sur-Saône, Saint-Seine-en-Bâche et Samerey ce jeudi 5 avril pour suite à donner à ce projet.

**Le Maire,  
Jean-Luc SOLLER**

**Destinataires** : MM et Mmes les Conseillers Municipaux.